



## La baby gym avec le club « La Renaissance » - Fiche explicative

*Places limitées*

### **Pour des raisons de sécurité :**

L'assistante maternelle doit accompagner le ou les enfants pendant toute la séance sur le tapis d'évolution et pendant le parcours moteur.

**Age de l'enfant :** avoir minimum 18 mois et maximum 3 ans.

### **Dates :**

- **Lundi 23 avril 2018**



**Lieu de rendez-vous :** Gymnase René Liétaert, rue de l'église.

**Horaires :** 9h45 rendez-vous dans le gymnase  
de 10h à 11h séance de baby gym encadrée par un moniteur diplômé

**Tarif :** gratuit

**Organisation :** un vestiaire collectif est à votre disposition pour préparer les enfants.

**Prévoir :** une tenue décontractée dans laquelle l'enfant est à l'aise et se sent libre de ses mouvements. Les enfants évoluent pieds nus ou en chaussettes.

